UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

SIGLE : LIT84AG-10 et LIT905M-10 SESSION : Automne 2023

TITRE DU SÉMINAIRE : *Psychanalyse, littérature et perversion* PROFESSEUR : Alexis Lussier

---

PLAN DE COURS

PROBLÉMATIQUE

Du latin *pervertere* (« renverser » ou « retourner » le bien en mal), le mot *perversion* ne désigne ni vraiment un comportement, ni vraiment le contenu d'un fantasme nécessairement obscène, ignoble, étrange ou atypique. La perversion n'est pas réductible à l'exception qu'elle prétend incarner (il y a des perversions ordinaires, partagées ou admises, alors qu'il va de l'efficacité de la perversion de se dissimuler pour mieux séduire et tromper), mais toujours, la perversion se révèle à double tranchant. D'un côté, elle semble détenir un savoir sur la jouissance (et en cela, elle peut sembler promettre beaucoup de choses), mais elle nous trompe, d'un autre côté, parce qu'elle réduit souvent la jouissance à une pratique exclusive qui s'apparente moins à une célébration de la vie qu'à un rituel de mort. Elle nous parle de l'amour, et en cela elle s'apparente à un discours sur les passions humaines, mais c'est pour mieux affirmer la puissance des simulacres, du faux et de l'apparence qui réduit toutes passions à un jeu de dupe. Elle nous invite à nous affranchir des dogmes supportés par les valeurs traditionnelles et conservatrices, et par conséquent elle offre de concilier perversion, subversion, révolution (liberté, pourquoi pas?) mais le plus souvent au nom d'une loi plus dure et plus cruelle où l'on se voit fatalement pris au piège. Pourquoi ? Parce que la perversion dépend d'une logique qui ne peut qu'imposer son propre système de jouissance, dont elle dépend, mais qui n'est jamais rien qu'imaginaire. En cela, non seulement la perversion nous trompe, mais le pervers se trompe lui-même par le biais d'un démenti qui ruine toute son approche du réel.

Partant de la question de la perversion telle qu'elle s'est posée dans l'œuvre de Freud, d'après trois articles célèbres : « Un enfant est battu » (1919), « Le problème économique du masochisme » (1924) et « Le fétichisme » (1927), ce séminaire propose de reconstruire une partie du savoir de la psychanalyse sur la perversion ; c'est-à-dire, en somme, qu'il y a une logique subjective dans la perversion et que cette « logique » se déchiffre autant sur le plan du fantasme (qui soutient le désir et articule le sujet à un point de jouissance) que sur le plan de la relation intersubjective[1]. C'est dire qu'il s'agit d'attraper la question de la perversion non pas sur le versant de son contenu imaginaire (tel fantasme, tel acte pervers, etc.), mais plutôt en

---

[1] « Il n'y a pas une seule forme de manifestation perverse dont la structure même, à chaque instant de son vécu, ne se soutienne de la relation intersubjective » (J. Lacan, *Le Séminaire, livre I, Les écrits techniques de Freud (1953-1954)*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1975, p. 239.)

tenant compte de la relation à l'Autre qu'elle implique et que la lecture du fantasme permet de déchiffrer. À partir de là, beaucoup de choses se dessinent. À commencer par la place occupée par le sujet *dans* la perversion, au regard du désir de l'Autre dont le pervers est le servant, l'auxiliaire ou l'esclave. Ce que Lacan avait autrefois résumé en disant que le pervers est un « singulier auxiliaire de Dieu » ; quand le sujet est livré à sa propre fascination pour ce qui ne cesse de faire défaut dans l'Autre, alors même qu'il s'agit d'en passer par l'écriture pour en interroger la jouissance. Conséquemment, s'il y a bel et bien une esthétique propre à la perversion (parce qu'il un *voir* et un *dire* de la perversion), quel rapport entre écriture et perversion ? Énonciation du fantasme et logique du sujet ?

LECTURES OBLIGATOIRES

Tous les ouvrages suivants sont en vente à la Librairie Zone Libre (262 Ste-Catherine Est) :

1. D.A.F de Sade, *Les 120 journées de Sodome*, Paris, Le Tripode, [1904 posthume] 2017, 512 p.

2. Jean Genet, *Journal du voleur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1949, 305 p.

3. Yukio Mishima, *Confession d'un masque*, traduction de Renée Villoteau, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1949] 1971, 246 p.

4. Elfriede Jelinek, *La pianiste*, traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, Édition Jacqueline Chambon, coll. « Points signature », [1983] 2014, 344 p.

Tous les autres textes qui figurent au calendrier sont disponibles en reproduction numérisé sur Moodle à l'enseigne des cours LIT84AG-10 Psychanalyse, littérature et perversion (pour les éudiant.e.s à la maîtrise) et LIT905M-10 Psychanalyse, littérature et perversion (pour les étudiant.e.s au doctorat).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Premier exposé oral (15%) : Présentation du texte (ou des textes) qui figurent au programme d'une séance. Cette présentation n'a pas besoin d'être exhaustive — il ne s'agit pas de faire une synthèse des textes à l'étude, mais vise plutôt à ouvrir une discussion libre sur un point précis, qu'il s'agit d'isoler et de présenter, en montrant comment on a *lu* et *compris* le ou les textes au programme. Il est par conséquent déconseillé de préparer un exposé écrit, mais plutôt de se préparer à la discussion à la lumière d'une lecture attentive des textes. Chaque intervention devra durer 20 minutes environ. L'horaire des exposés sera déterminé en classe.

Deuxième exposé oral (30%) : Présentation d'un texte littéraire à partir d'une réflexion tirée de ce qu'on aura *compris* et *trouvé* au fil de la session. Par conséquent, cet exposé, d'environ 30 minutes, sera l'occasion de revenir sur un aspect du séminaire. Comme pour l'exposé précédent, il est déconseillé de préparer un exposé écrit, mais plutôt de se préparer à la discussion. L'horaire des exposés sera déterminé en classe.

Travail final (45%) : Les étudiant.e.s s'engagent à déposer à la fin du séminaire un travail (18-20 pages, à interligne 1.5) dont l'objectif vise à présenter, problématiser et analyser le texte

littéraire qui a fait l'objet du second exposé oral. Cependant, à la suite du second exposé, ce travail devra faire valoir une argumentation théorique plus approfondie, susceptible de rendre compte d'un effort de synthèse de la matière. En ce sens, il s'agit aussi de faire ressortir un investissement personnel quant aux lectures effectuées au cours de la session.
En ce qui concerne le travail final, les critères d'évaluation sont les suivants : la capacité de maîtriser les différents outils théoriques et méthodologiques pertinents ; la finesse de l'analyse ; la cohérence de la pensée ; la rigueur de l'argumentation ; la capacité de synthèse dans l'exposition de la recherche ; l'acuité du regard critique sur le texte à l'étude ; et la qualité générale de la langue. Il est entendu que les travaux, présentés selon les normes habituelles d'un travail de maîtrise ou de doctorat, devront être exclusifs à ce séminaire.

Participation (10%) : Les étudiant.e.s s'engagent à une présence assidue aux séances, ainsi qu'à une participation active aux discussions. Pour ce faire, le professeur s'attend à ce que les discussions reflètent un investissement significatif quant à la lecture des textes obligatoires.

REMISE DES TRAVAUX

Présentation écrite du travail final : Il est à noter que le travail final doit être rédigé selon les normes de présentation exigées pour un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat : format du texte, abréviations, références bibliographiques, etc.

Qualité du français : Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Département d'études littéraires, l'évaluation des travaux tient nécessairement compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe, etc.

Plagiat : En vertu du règlement nº 18 sur les infractions de nature académique : tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

COORDONNÉES DU PROFESSEUR

Courriel *:* lussier.alexis@uqam.ca
Bureau : J-4730

CALENDRIER

7 septembre **Introduction**

14 septembre
- Sacher-Masoch, *La Vénus à la fourrure* [1870] traduction Raphaël Ledos de Beaufort in *Œuvres maîtresses*, Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013, p. 3-105.
- Gilles Deleuze, *Présentation de Sacher-Masoch*, Paris, Minuit, coll. « Reprise », [1967] 2007 p. 15-32.

21 septembre	• Jacques Lacan, « Kant avec Sade » [1963] in *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1966, p. 765-790. • Pierre-Henri Castel, *Pervers, analyse d'un concept, suivi de Sade à Rome*, Paris, Ithaque, 2014, p.
28 sepembre	• D.A.F de Sade, *Les 120 journées de Sodome*, Paris, Le Tripode, [1904 posthume] 2017, 512 p.
5 octobre	• Jean Genet, *Journal du voleur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1949, 305 p. • Sigmund Freud, « Le fétichisme » [1927] in *La vie sexuelle*, traduction de D. Berger, J. Laplanche (et al.), Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 133-138.
12 octobre	• Yukio Mishima, *Confession d'un masque*, traduction de Renée Villoteau, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1949] 1971, 246 p. • « "Un enfant est battu" : Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles » [1919] in *Névrose, psychose et perversion*, traduction sous la direction de J. Laplanche, Paris, Presses Universitaire de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973, p. 219-243.
19 octobre	• Pierre Klossowski, *Roberte ce soir* [1954] in *Les lois de l'hospitalité*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1995, p. 107-173. • Jacques Lacan, *Le Séminaire, livre VI, Le désir et son interprétation*, *(1958-1959)*, texte établi par J.A. Miller, Paris, La Martinière et Le champs freudien éditeur, coll. « Champ freudien », 2013, p. 492-498.
26 octobre	**Semaine de lecture**
2 novembre	• Elfriede Jelinek, *La pianiste*, traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, Édition Jacqueline Chambon, coll. « Points signature », [1983] 2014, 344 p. • Sigmund Freud, « Le problème économique du masochisme » [1924] in *Névrose, psychose et perversion*, traduction sous la direction de J. Laplanche, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973, p. 287-297.
9 novembre	• Joyce Mansour, *Les Gisants satisfaits* [1958] in *Œuvres complètes*, Éditions Michel de Maule, 2014, p. 17-84. • Sigmund Freud, « Pulsions et destins des pulsions » [1915] in *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1968, p. 11-43.
16 novembre	**Semaine de tutorat (pas de séminaire).**
23 novembre	Exposés.
30 novembre	Exposés.

7 décembre Exposés.

14 décembre Exposés.

21 décembre **Remise du travail final**.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Serge, *L'imposture perverse*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1993, 425 p.

AULAGNIER-SPAIRANI, Piera (et al.) *Le désir et la perversion*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1967, 205 p.

BATAILLE, Georges, *L'érotisme*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1957, 312 p.

BRAUNSTEIN, Nestor, *La jouissance : Un concept lacanien*, Ramonville Saint-Agne, Éres, coll. « Point hors ligne », 2005, 300 p.

CASTANET, Hervé, *La Perversion*, Paris, Anthropos, coll. « Psychanalyse », 1999, 194 p.

CASTANET, Hervé, *Pierre Klossowski : La pantomime des esprits*, Nantes, Éd. Cécile Defaut, coll. « Psyché », 2007, 229 p.

CASTEL, Pierre-Henri, *Pervers, analyse d'un concept, suivi de Sade à Rome*, Paris, Ithaque, 2014, 144 p.

DELEUZE, Gilles, *Critique et clinique*, Paris, Minuit, 1993, 187 p.

DELEUZE, Gilles, *Logique du sens*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1969, 391 p.

DELEUZE, Gilles, *Présentation de Sacher-Masoch : Le froid et le cruel*, Paris, Minuit, coll. « Arguments », 1971, 275 p.

DOR, Joël, *Structure et perversions*, Paris, Denoël, coll. « L'espace analytique », 1987, 285 p.

FREUD, Sigmund, « Pulsions et destins des pulsions » [1915] in *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1968, p. 11-43.

FREUD, Sigmund, « "Un enfant est battu" : Contributionà la connaissance de la genèse des perversions sexuelles » [1919] in *Névrose, psychose et perversion*, traduction sous la direction de J. Laplanche, Paris, Presses Universitaire de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973, p. 219-243.

FREUD, Sigmund, « Le problème économique du masochisme » [1924] in *Névrose, psychose et perversion*, traduction sous la direction de J. Laplanche, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 1973, p. 287-297.

FREUD, Sigmund, « Le fétichisme » [1927] in *La vie sexuelle*, traduction de D. Berger, J. Laplanche (et al.), Paris, Presses Universitaires de France, 1969, p. 133-138.

JULIEN, Philippe, *L'Étrange jouissance du prochain : Éthique et psychanalyse*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1995, 234 p.

JULIEN, Philippe, *Psychose, perversion, névrose : la lecture de Lacan*, Ramonville Saint-Agne, Éres, coll. « Point hors ligne », 2000, 190 p.

KLOSSOWSKI, Pierre, *Sade mon prochain précédé de Le philosophe scélérat*, Paris, Seuil, 1967, 187 p.

KOK, Nathalie, *Confession et perversion*, Paris, Vrin, 2007, 326 p.

LACAN, Jacques, « Kant avec Sade » [1963] in *Écrits*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1966, p. 765-790.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre I, Les écrits techniques de Freud (1953-1954)*, texte établi par J.A. Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1975, 315 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre IV, La relation d'objet (1956-1957)*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1994, 434 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre VI, Le désir et son interprétation (1958-1959)*, texte établi par J.A. Miller, Paris, La Martinière et Le champs freudien éditeur, coll. « Champ freudien », 2013, 615 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre VII, L'éthique de la psychanalyse (1959-1960)*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1986, 374 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse (1964)*, texte établi par J.A. Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1973, 253 p.

LACAN, Jacques, *Le Séminaire, livre XVI, D'un Autre à l'autre (1968-1969)*, texte établi par J.A. Miller, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 2006, 427 p.

LECLAIRE, Serge, *Démasquer le réel : Un essai sur l'objet en psychanalyse*, Paris, Seuil, coll. « Champ freudien », 1971, 187 p.

LUCCHELLI, Juan Pablo, *La perversion ou le compromis impossible*, Lausanne, Payot, coll. « Psyché », 2005, 184 p.

LUSSIER, Alexis, « Apologue pour une imagination de l'angoisse : Lacan, Blanchot et le regard de la mante religieuse », *Essaim*, n° 47, 2021, p. 79-90.

LUSSIER, Alexis, « Jean Genet entre la lumière et l'ombre : Apparition, prestige, éclipse dans *Journal du voleur* », *Études françaises*, vol. 58, n° 2, p. 131-145.

LUSSIER, Alexis, « La formule du fantasme : Image, signe, perversion d'après Yukio Mishima », *Cygne noir*, n° 8. Revue en ligne : http://revuecygnenoir.org/numero/article/lussier-fantasme-mishima.

LUSSIER, Alexis, *L'Obscur objet d'un film : Jean Genet et les images de cinéma*, Bagnols-sur-Cèze, L'extrême contemporain, 2022, 215 p.

MARTY, Éric, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?*, Paris, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 2011, 439 p.

MILLOT, Catherine, *Gide, Genet, Mishima : Intelligence de la perversion*, Paris, Gallimard, coll. « L'infini », 1996, 168 p.

QUINET, Antonio, *Le plus de regard : Destins de la pulsion scopique*, Paris, Éd. du champ lacanien, « In Progress », 2003, 344 p.

RABANT, Claude, *Inventer le réel : Le déni entre perversion et psychose*, Paris, Denoël, 1992, 285 p.

VALAS, Patrick, *Les dimensions de la jouissance*, Paris, Érès, coll. « Scripta », 1998, 163 p.

Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.**

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFOSPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.